

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 juillet 2026

PROCES-VERBAL

Mes chers collègues, bonsoir à tous.
Nous allons maintenant procéder à l'appel des présents.

Mme Florence LABOUREE

Étaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, MM. VANARET Florian, LEFEVRE Vincent, BALLANFAT Florent, Mme GARET Sylvie et M. THURAT Benoît formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

M. LIMA Emmanuel mandataire
Mme LEDOUBLE Catherine

Mme EDESA Stéphanie mandataire
M. PERRARD Didier

Mme KUROWSKI Myriam mandataire
Mme LEROY Marie-Pierre

Mme OLLIER Graziella mandataire
M. VANARET Florian

Était absente

Mme GALLERY Alice

Merci beaucoup, nous devons maintenant désigner un ou une secrétaire de séance, je vous propose Mme Olympe PAGLIA. Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Il n'y en a pas je vous remercie.

Nous devons adopter les procès-verbaux des séances des 2 et 5 juin. Avez-vous des questions sur ces PV ? Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Il n'y en a pas je vous remercie.

Nous allons donc aborder l'ordre du jour.

Installation d'un nouveau conseiller municipal - Modification de la composition des commissions permanentes et des représentants au Comité du Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA)

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

(Rapporteur : Mme Catherine BERLOT)

Vote : unanimité

M57 Adoption du Règlement Budgétaire et Financier 2026-2032

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité.

Exercice 2026– Budget supplémentaire

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

M. Florent BALLANFAT

Il s'agit d'un rapport exceptionnel sur le budget dû à son ampleur, mais sans surprise sur le fond. Nous allons donc voter contre.

Dans la continuité des années d'austérité budgétaire passées, on retrouve les mêmes ingrédients chaque année, à savoir : un excédent de fonctionnement résultant de recettes en hausse, sans que de nouvelles politiques locales ne soient déployées pour répondre aux besoins actuels.

Sous prétexte de prévoir des réponses aux problématiques de demain, on restreint les dépenses de fonctionnement d'aujourd'hui, alors qu'elles pourraient permettre de tenir compte des besoins d'une partie de la population, qui souffre de la hausse des prix sans que le pouvoir d'achat augmente.

Nous sommes plus que jamais persuadés que les familles auraient pu bénéficier d'un coup de pouce avec la prise en charge intégrale des coûts de transports collectifs, permettant aux jeunes de se déplacer librement, surtout en cette période où les prix des carburants après avoir explosés, restent à un niveau élevé. Comme nous l'avons fait remarquer, cette mesure ne serait pas que sociale, elle serait également écologiquement responsable pour un surcoût tout à fait raisonnable pour la prise en charge de l'abonnement basic scolaire. Les 68 800 € supplémentaire de la DSU permettraient déjà d'en couvrir une partie.

Par ailleurs, comme l'actualité nous le rappelle chaudement, il y a une véritable urgence à favoriser les mesures en faveur de la végétalisation de notre commune et notamment des structures qui accueillent les jeunes dryats. Je pense au centre de loisirs, au club ados et surtout aux écoles.

Certaines structures ne peuvent pas attendre la suite du programme de rénovation que nous soutenons. Consacrer une partie de l'excédent de fonctionnement à la recherche d'actions permettant de végétaliser et de réduire l'impact du réchauffement climatique dans les écoles devrait être une priorité qui doit se concrétiser dans le budget de la commune, probablement au-delà des 27 050

€ de travaux. Ils constituent néanmoins un premier pas dans cette direction.

Il s'agirait peut-être d'explorer des solutions qui fonctionnent par ailleurs : l'installation de voilages, la mise en peinture blanche de certains espaces, l'aération la nuit avec gardiennage, ...

Les parents d'élèves le demandent mais c'est aussi une demande de la plupart de nos concitoyens qui sont prêts à accepter qu'une partie de nos efforts aille dans cette direction, bien conscient que nous ne pouvons pas laisser des enfants dans des températures insoutenables, quand bien même, des mesures sont déjà prises pour rendre la situation plus supportable.

Pourtant, pour de nombreux enfants, malgré des conditions d'accueil difficiles à l'école, cette présence était la moins mauvaise des solutions pour supporter ces chaleurs extrêmes. Avoir maintenu l'ouverture des écoles était une bonne solution.

Les phénomènes climatiques extrêmes vont se multiplier, nous avons l'obligation d'aller plus loin et plus rapidement dans l'atténuation des conséquences du dérèglement climatiques pour tout le monde, y compris pour les agents communaux pour qui l'aménagement des horaires n'est pas une solution suffisante. Il ne faut pas oublier d'agir dans la mesure de nos compétences pour réduire l'impact du réchauffement climatique avec des mesures telles que celles que nous avançons sur les transports collectifs, sur les mobilités alternatives comme le vélo.

Cela fait le lien avec la dépense qui a été ajustée pour les travaux de la rue de la Croix Blanche. En effet, il me semble que vous avez été destinataire d'une lettre de l'association Aube Durable qui propose un aménagement de cette rue qui semblait de nature à favoriser la pratique cyclable, avec une voie centrale pour les véhicules automobiles entourés de deux bandes cyclables sur cet axe structurant de notre commune. Pourriez-vous svp nous indiquer quelle réponse vous avez apporté ou vous prévoyez d'apporter à cette proposition ? Merci d'avance.

M. Vincent LEFEVRE

Merci, Mme le Maire.

Nous prenons acte de ce budget supplémentaire. Nous ne sommes pas opposés à des dépenses qui répondent à des

besoins concrets de la commune : les travaux pour les écoles, l'entretien de la voirie les investissements nécessaires pour le bon fonctionnement des services municipaux...

S'agissant de la section investissement, nous serons extrêmement vigilants quant à la mise en œuvre des projets qui sont financés. Nous veillerons à ce que chaque euro investi réponde à une priorité clairement identifiée. Je repense au débat que nous avons pu avoir sur la sécurité, sur l'amélioration du cadre de vie, la préservation des espaces verts, la végétalisation de la commune... Il faudra répondre aux défis de demain.

Je suis heureux que l'on parle de vidéoprotection sur ce budget, parce que c'est une mesure que l'on portait pour les élections municipales. Je suis agent immobilier et quand on veut analyser le marché et faire une estimation des maisons, souvent ce qui revient, c'est le fait qu'il y ait une alarme parce qu'il y a beaucoup de cambriolages.

Pour vous donner notre position, nous sommes dans une opposition constructive, et comme nous avons vu que les principaux investissements permettront de rénover nos écoles et la voirie, on ne va pas s'opposer à ce budget supplémentaire mais on va s'abstenir.

Mme Catherine LEDOUBLE

Effectivement en ce qui concerne la végétalisation, cela nous tient à cœur. Je vous ai déjà parlé de la désimperméabilisation des parkings, chaque fois que l'on peut. Sur les travaux de la rue de la Croix Blanche, il y a des noues qui sont apparues. Aujourd'hui elles sont un peu en terre car la végétation pousse mal. A l'automne, cela devrait se régler. Au niveau du club ado et du centre de loisirs nous avons beaucoup d'espaces verts.

Pour l'école Maitrot, nous avons plus de 800 000 euros de travaux qui consistent à la rénovation énergétique, mais pas seulement, on a également la création d'une cour oasis et la mise à disposition d'un espace végétalisé à l'arrière de l'école. On a aussi un préau photovoltaïque qui va être installé dans la cour de l'école cela permet d'une part, de faire de l'ombre et d'autre part, de réduire notre consommation énergétique.

Ceux sont des sujets sur lesquels on avance en fonction de nos moyens. On ne peut pas tout faire en un jour. On essaie de faire le maximum.

Pour ce qui est des écoles, on fait des essais avec du blanc de Meudon, des films protecteurs, ou encore des ventilateurs de plafond. On essaie de trouver des solutions et de multiplier les actions. Une seule solution ne suffit pas.

En ce qui concerne la cadre de vie et la sécurité, cela fait partie des priorités de notre équipe. Vous pouvez compter sur nous pour y travailler au quotidien.

Enfin, vous m'avez interrogée M. BALLANFAT sur la rue de la Croix Blanche. Compte tenu du trafic sur cet axe majeur de la commune, une seule voie de circulation ne suffit pas. Nous avons consulté la DDT pour s'assurer que la solution adoptée était conforme à la réglementation. La rue de la Croix Blanche sera mise en zone 30 afin de sécuriser les cyclistes. A ce jour, les aménagements ne sont pas tout à fait terminés.

Vote :

26 voix pour

3 voix contre (Mme GARET, MM. BALLANFAT et THURAT)

3 abstentions (M. LEFEVRE, M. VANARET + pouvoir de Mme OLLIER)

Modification de la composition de la commission de contrôle des listes électorales

(Rapporteur : M. Alain BALLAND)

Vote : unanimité.

Personnel communal – Modification du tableau des effectifs : création d'un second emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité.

Crèches d'Echenilly et du centre-ville – Modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement

(Rapporteur : M. Véronique RICCARDI)

Mme Sylvie GARET

Tout d'abord, nous voulons saluer le travail réalisé par les équipes de la petite-enfance.

Vous nous avez transmis une analyse précieuse, celle des besoins des familles dryates. Cette analyse nous oblige à regarder la réalité sociale de notre commune en face. C'est une réalité qui est sans appel.

Une famille avec enfants sur deux est allocataire de la CAF.

Près d'une famille sur 4 est une famille monoparentale.

Dans le quartier Maugout, les chiffres sont encore plus éloquentes : 2 familles avec enfants sur 3 sont monoparentales.

Ces chiffres montrent que ces vies sont souvent marquées par la précarité, des parents qui élèvent seuls leurs enfants, qui jonglent avec les horaires, des difficultés de transports, le coût de la vie, l'isolement...

Il faut aussi prendre en compte les familles avec des enfants de moins de 3 ans pour qui concilier la vie professionnelle et la vie familiale relèvent parfois du parcours du combattant.

Nous saluons le travail réalisé par les équipes d'encadrement pour accompagner les familles, nous reconnaissons les actions de la commune en faveur des familles, mais ces chiffres montrent que nous devons aller plus loin.

Cette étude montre combien les besoins sont différents en fonction des quartiers. Cela suppose donc des réponses différentes et de proximité. C'est pourquoi, nous pensons que nous devons encore renforcer l'accompagnement des familles les plus fragiles en développant par exemple des solutions pour les personnes aux horaires atypiques, faciliter et diversifier l'accès aux modes de garde, permettre de développer le lien social, trouver des solutions nouvelles.

Construire une politique « enfance » ambitieuse, c'est aussi penser à ceux et celles qui en sont le plus éloignés.

Mme Catherine LEDOUBLE

Merci pour cette analyse, cela fait partie des sujets que nous avons évoqués au moment de la CTG.

On est bien conscient de la situation et on travaille au maximum pour accompagner les familles qui en ont besoin. On est également conscient des problématiques des familles monoparentales.

Excuser-moi, je ne suis pas très concentrée. On a des jeunes qui essaient de mettre le feu sur le parking de la crèche.

Il y a un grand nombre de familles monoparentales sur notre QPV par rapport aux autres QPV de l'agglomération. Il semble que ce soit parce que notre secteur est plus calme. C'est l'analyse qu'en font les mamans qui demandent à venir habiter dans notre QPV.

On essaie au maximum d'adapter les horaires d'accueil aux plannings atypiques. Les horaires de présence dans nos structures sont très variables. Il y a encore quelques années quand on inscrivait un enfant à la crèche, c'était du lundi au vendredi sur des horaires classiques. Aujourd'hui, ce n'est plus ça. On répond aux besoins en fonction de nos capacités d'accueil.

Vote : unanimité.

**Centre médico-scolaire :
renouvellement de la convention de
partenariat avec la ville de Troyes et
les communes concernées**

(Rapporteur : M. Didier PERRARD)

Vote : unanimité.

**Section sportive rugby du collège
de la Villeneuve : convention entre
la ville de Saint-André-les-Vergers,
le collège de La Villeneuve,
l'association Rugby Champagne
Saint-André et le Comité
départemental de rugby de l'Aube**

(Rapporteur : Mme Nathalie MONT-DESFONTAINES)

Vote : unanimité

**Subvention exceptionnelle à
l'Association sportive tennis de
table dryate**

(Rapporteur : M. André MAITROT)

Vote : unanimité

**Subvention à verser au RCSA
Cyclisme, pour sa participation aux
séances du « Savoir Rouler A Vélo »
(SRAV) avec les écoles
élémentaires de la ville**

(Rapporteur : Mme Selda DEMIR)

Vote : unanimité

**Subvention à verser au Rugby
Champagne Saint-André, pour ses
interventions dans le cadre des
accueils périscolaires, dans les
écoles élémentaires Montier la Celle
et Auguste Renoir.**

(Rapporteur : Mme MONT-DESFONTAINES Nathalie)

Vote : unanimité

**Attribution d'une subvention
exceptionnelle à l'Union Nationale
des Combattants de l'Aube –
Section de Saint-André (UNC)**

(Rapporteur : M. Jean-Luc DRAGON)

Vote :

30 pour

1 non-participation (M. DRAGON n'a pas
participé au vote en raison de son appartenance à
l'association)

**Avenant n°1 au marché d'entretien
des espaces verts et paysagers –
Lot n°2 : Entretien des terrains
sportifs synthétiques – autorisation
à signer**

(Rapporteur : M. Bruno WARNESSON)

Mme Sylvie GARET

Quand vous parlez de terrain synthétique, de
quel type de terrain synthétique s'agit-il ?
Est-ce que c'est viable ?

Mme Catherine LEDOUBLE

Ceux sont les terrains sportifs en fait

Mme Sylvie GARET

Oui, mais de quel type de terrain synthétique
s'agit-il ? Il en existe plusieurs sortes, il y en
a qui sont plus écologiques que d'autres.

Mme Catherine LEDOUBLE

C'est de la gomme encapsulée. C'est une
filrière de recyclage des pneus qui sont
encapsulés pour ne pas faire de rejet. Ce n'est
pas brut, c'est encapsulé. C'est aux normes.

Vote : unanimité

**Information sur l'exercice de la
compétence donnée à Mme le Maire
par application de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités
Territoriales**

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

Merci à vous. Je vous souhaite une bonne
soirée et de bonnes vacances.

La séance est levée.

FIN DE LA SEANCE À 20h45

La Secrétaire de Séance,

Mme Olympe PAGLIA



Le Maire,

Catherine LEDOUBLE

